

Fonds d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.10/3
3 avril 2013

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington, D.C.
1^{er} mai 2013

Point 4 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU FIP

(RESUME)

DECISION PROPOSEE

Après avoir pris connaissance du document FIP/SC.10/3, *Rapport semestriel des opérations du FIP*, le Sous-comité s'est déclaré satisfait de l'évolution des travaux du FIP dans les pays pilotes. Il a demandé à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD, de :

- a) préparer une étude approfondie du processus, de l'expérience et des enseignements tirés de l'élaboration des plans d'investissement du FIP, en tant que produit de la connaissance sur les CIF à l'exercice 14 ; et,
- b) poursuivre les consultations avec les pays pilotes du FIP, notamment à leur prochaine réunion, sur les modalités actuellement utilisées pour évaluer et rapporter les résultats, dans le but de simplifier le cadre de résultats du FIP. L'Unité administrative des CIF est priée de faire rapport sur ces consultations et de formuler toutes recommandations utiles à la prochaine réunion du Sous-comité.

Le Sous-comité invite le Gouvernement du Pérou à travailler en collaboration avec la BID et le Groupe de la Banque mondiale afin de finaliser son plan d'investissement pour pouvoir le lui soumettre pour examen et approbation à sa prochaine réunion.

I. INTRODUCTION

1. La présente note fait le point sur l'avancement des activités du Programme d'investissement forestier (FIP) et des activités connexes, notamment sur la réserve de projets et programmes financés dans le cadre du FIP au titre des plans d'investissement approuvés. Le rapport porte sur la période du 15 septembre 2012 au 15 mars 2013.

II. SITUATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

Évolution du Programme

2. Le FIP est un programme dynamique qui a une réserve solide et active de 20 projets et programmes. Les premières expériences tirées de la programmation du FIP et du démarrage des projets/programmes, et les enseignements qu'elles ont livrés, attestent et confirment à la fois les possibilités et les complexités liées à REDD+.

3. Sept des huit pays pilotes du FIP disposent de plans d'investissement parvenus à différents stades d'avancement. Le programme du Mexique a été approuvé pour financement au titre du FIP, ainsi que l'ensemble des projets qui y sont énoncés. Le Pérou est le seul pays pilote du FIP qui travaille encore à son plan d'investissement.

4. Avec l'appui des BMD, les six autres pays pilotes du FIP (Brésil, Burkina Faso, DRC, Ghana, Indonésie, République démocratique du Congo (RDC) et République démocratique populaire (RDP) lao) travaillent à la mise au point de projets et de programmes à soumettre au Sous-comité du FIP pour financement. La récente mise à jour de la réserve de projets montre que la majorité des projets et programmes devrait satisfaire aux critères convenus pour être approuvés par le Sous-comité, ce qui témoigne de la solidité de la réserve de projets du FIP. Tout prête à croire que les projets et programmes pourront être exécutés dans les calendriers prévus.

5. Le rapport examine trois enseignements stratégiques qui ressortent de l'expérience acquise dans le cadre du FIP.

Relations entre la préparation à REDD+ et l'exécution des projets

6. Pendant la réunion des pays pilotes du FIP en novembre 2012, les points focaux nationaux ont exposé leurs points de vue sur les difficultés rencontrées à mesure de l'évolution du processus du FIP, les principales tâches qui les attendent, et les premiers avantages tirés de leur participation au FIP.

7. La quasi-totalité d'entre eux a indiqué que le processus de programmation du FIP a souligné l'importance du programme de travail REDD+ dans leur pays, en favorisant le rapprochement d'initiatives connexes et en apportant une motivation supplémentaire en faveur d'un engagement de fond et de l'instauration d'un dialogue sur ces questions avec les multiples groupes de parties prenantes. Le processus du FIP a été déterminant en ce sens qu'il a ajouté une dimension pratique et concrète à la complexité du processus de préparation.

8. Dans six des huit pays pilotes du FIP (Ghana, Indonésie, Mexique, Pérou, RDC et RDP lao), les activités de préparation sont financées par le FCPF et/ou le Programme ONU-REDD.

Défis et possibilités liées à l'élaboration des plans d'investissement

9. Les huit pays pilotes ont eu besoin de délais très différents pour élaborer leur plan d'investissement conformément aux politiques et procédures du FIP. Cette grande variabilité peut être attribuée aux différences qui les caractérisent au plan de la maturité de leurs institutions, de l'investissement des parties prenantes, des modalités de consultation et de l'avancement des autres activités de préparation au titre de REDD+. Elle souligne à quel point il est important de laisser le processus de programmation se dérouler à son rythme pour respecter les circonstances propres à chaque pays.

- *Groupe 1 (12 mois maximum écoulés entre la désignation en tant que pays pilote et l'approbation du plan d'investissement)*

10. La RDC a su tirer parti de l'avancement d'autres processus de préparation financés par le FCPF et par le Programme ONU-REDD. Par ailleurs, en décidant d'axer stratégiquement le plan d'investissement du FIP sur les processus de déboisement et de dégradation des forêts liés à la production de charbon aux abords des grandes villes, la RDC a pu suivre le processus de programmation sans rencontrer de retard majeur.

- *Groupe 2 (de 13 à 24 mois écoulés entre la désignation en tant que pays pilote et l'approbation du plan d'investissement)*

11. Le Brésil a investi d'importantes ressources nationales pour concrétiser son engagement à réduire le déboisement et la dégradation des forêts au niveau national, dans les États et à l'échelon local. Le cadre politique, juridique et réglementaire ainsi que les capacités institutionnelles du pays confortent son rôle de leader au regard de REDD+. Le Gouvernement brésilien a pris la décision stratégique d'axer les investissements du FIP sur le biome du *Cerrado* où le déboisement et la dégradation forestière ont atteint des niveaux élevés en raison des conflits liés à l'utilisation des sols. Les investissements du FIP viendront étayer l'action menée par le Brésil dans le *Cerrado* pour contrer ces menaces. Comme dans le cas de la RDC, il semble que le fait d'avoir déterminé rapidement l'objectif des investissements a considérablement facilité l'élaboration du plan d'investissement.

12. La RDP lao a tiré parti du processus du FCPF en exploitant les activités engagées au titre de la préparation ainsi que d'autres activités mises en œuvre par le Fonds mondial pour la nature et par Ecosystem Restoration Associates. L'élaboration du plan d'investissement a permis de s'atteler aux difficultés touchant aux capacités institutionnelles ainsi qu'au cadre politique, juridique et réglementaire du pays.

13. Le Mexique a su exploiter les enseignements des activités de préparation à REDD+ lorsqu'il s'est attelé à la préparation du plan d'investissement du FIP. Le Gouvernement mexicain

a mis à profit les consultations avec les parties prenantes organisées dans le cadre du FCPF et des propositions de mesures pour l'état de préparation (R-PP). Le dialogue multipartite national engagé dans le cadre du processus de préparation a également facilité les consultations sur le projet de plan d'investissement du FIP.

- *Groupe 3 (plus de 24 mois écoulés entre la désignation en tant que pays pilote et l'approbation du plan d'investissement)*

14. En juin 2011, le Sous-comité du FIP a approuvé le plan d'investissement du Burkina Faso à titre provisoire, et a sollicité un complément d'information technique sur la stratégie de préparation REDD+ du pays afin de recueillir des renseignements supplémentaires pour étayer le plan et les investissements proposés au FIP. Par la suite, le Gouvernement du Burkina Faso a décidé de se lancer dans la préparation d'un document équivalent à une proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP), qui a été présenté en juin 2012 à la douzième réunion du Comité des participants du FCPF pour consultation et avis. Grâce à ce processus, le Burkina Faso a été en mesure de déterminer les principaux facteurs à l'origine du déboisement, sur lesquels il a décidé d'axer les investissements du FIP. Le plan d'investissement révisé du Burkina Faso a été approuvé par le Sous-comité en novembre 2012.

15. Le processus de programmation engagé par le Ghana consistait en une série de consultations sur les futurs investissements du FIP, notamment les zones du pays sur lesquelles ils devraient être concentrés. La mise en évidence de synergies entre le FCPF et le FIP a contribué à l'avancement des deux processus, notamment pour ce qui est des mesures de protection visant à assurer l'intégrité sociale et environnementale, et du travail sur le partage des avantages et l'élaboration des options stratégiques de REDD+. Le plan d'investissement a été approuvé par le Sous-comité en novembre 2012.

16. La préparation du plan d'investissement de l'Indonésie a été étroitement rattachée au processus de préparation pour le FCPF ainsi qu'au travail du Groupe d'action REDD+. Compte tenu de cette étroite proximité, des difficultés qu'elle a engendrées (par exemple le cadre institutionnel et juridique à mettre en place en vue de la mise en œuvre future de REDD+ en Indonésie), et du fait que le gouvernement a jugé nécessaire d'engager des consultations supplémentaires sur le projet de plan d'investissement, l'approbation de ce plan par le Sous-comité a été repoussé de mars à novembre 2012.

17. Le plan d'investissement du Pérou n'a toujours pas été présenté. Son élaboration s'est révélée complexe en raison d'une combinaison de facteurs. Des élections ont eu lieu en 2011, et le nouveau gouvernement devait prendre connaissance du travail déjà accompli dans le cadre du processus de programmation du FIP et l'approuver. Les autres difficultés tenaient à des problèmes liés au régime foncier et aux droits de propriété qui n'avaient pas encore été résolus, et aux fortes pressions exercées sur les forêts par de petits exploitants agricoles acculés par la pauvreté, par des entreprises exploitant les produits de base et par les industries minières. Les cadres politiques, juridiques et institutionnels du Pérou ont été modifiés à plusieurs titres. Enfin, en raison du changement de gouvernement, la législation sur les forêts a été modifiée, ce qui a eu un retentissement important sur les modalités d'élaboration du plan d'investissement du FIP.

Avancement des travaux concernant les modalités d'évaluation des résultats du FIP

18. À sa réunion de novembre 2012, le Sous-comité est convenu qu'un examen général des modalités actuelles d'évaluation des résultats dans les plans d'investissement approuvés serait un bon point de départ à l'amélioration et, au bout du compte, à la simplification du cadre de résultats du FIP.

19. Un document intitulé *Overview of Current Approaches to Measuring and Reporting Results in endorsed FIP Investment Plans* a été diffusé aux membres du Sous-comité du FIP à titre de document de travail (FIP/SC.10/4).

III. AVANCEMENT DES PROJETS ET DES PROGRAMMES

20. Au cours de la période considérée, trois projets devaient être approuvés par le Sous-comité, dont deux ont effectivement été présentés. À la fin de la période couverte par ce rapport (15 mars 2013), un projet avait été approuvé, l'approbation du second étant prévue pour avril 2013. Selon les informations les plus récentes concernant la réserve de projet, 13 projets et programmes devraient être présentés au Sous-comité du FIP pour examen et approbation au cours de la période de référence suivante¹. Sept projets et programmes devraient par ailleurs être approuvés par les BMD.

Évolution des travaux concernant le mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM)

21. Le 2 novembre 2012, un comité provisoire composé de représentants des peuples autochtones et des populations locales s'est réuni à Istanbul (Turquie) pour établir un cadre commun et s'accorder sur des directives opérationnelles permettant de faire progresser les activités du DGM dans les huit pays pilotes. Les directives opérationnelles constitueront un aspect essentiel des dossiers de projets présentés au FIP pour financement, sur approbation du Sous-comité.

22. Les discussions se poursuivent quant au choix de la BMD qui mettra en œuvre le DGM au Mexique et au Pérou.

Le point sur la réserve du FIP consacrée à la collaboration avec le secteur privé

23. Les procédures d'allocation sur concours des ressources de la réserve constituée pour développer la participation du secteur privé au FIP ont été approuvées en novembre 2012. Plusieurs mesures ont été prises, conformément aux procédures convenues, pour lancer le premier cycle de soumissions pour l'accès aux ressources de la réserve.

24. Les BMD ont convenu d'un calendrier et d'un format type pour la présentation des idées de projets et de programmes. Les informations nécessaires sont mises à la disposition du public

¹ 16 mars – 15 octobre 2013

au moyen d'une page Web dédiée, disponible à l'adresse <https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/content/fip-private-sector-set-aside>.

IV. SUIVI DE L'EXECUTION DES PROJETS

25. Au 15 mars 2013, le financement de trois projets au titre du FIP avait été approuvé par le Sous-comité, pour un montant total de 60 millions de dollars (32,16 millions de dollars à titre de dons et 27,84 millions de dollars sous forme de crédits à taux d'intérêt quasi nul). Ces ressources devraient mobiliser un total de 706 millions de dollars de cofinancement (rapport 1:11,8).

Gestion de la réserve de projets — Feux tricolores

26. Sur les 17 projets et programmes de la réserve du FIP dont le financement n'a pas encore été approuvé par le Sous-comité, 14 devraient être approuvés conformément aux objectifs d'étape définis à cet effet, tandis que l'approbation des trois autres projets devrait intervenir au-delà des délais prévus.

Demandes de financement au titre de l'exercice 13 — Projections et montants effectivement alloués

27. Le tableau 2 présente le montant prévu des demandes de financement au titre du FIP pour l'exercice 13, conformément aux projections énoncées dans le *Rapport semestriel du FIP* en date du 4 mai 2012, les prévisions révisées en mars 2013, l'exécution effective à ce jour et les demandes attendues pendant la durée restante de l'exercice. Malgré les retards, les projets concernés sont toujours au « feu vert » pour être financés par le FIP dans les délais prévus.

Tableau 2 : Exercice 13 – Demandes de financement au titre du FIP et montants effectivement alloués

	Objectif initial Ex. 13 (mai 2012)	Objectif révisé Ex. 13 (mars 2013)	Allocations effectives Ex. 13	Demandes attendues (reste de l'Ex. 13)
Financement (millions d'USD)	170,8	59,56 ²	22,2	37,36
%	100	35	13	22

Perspectives pour les exercices 14 et 15

28. Compte tenu des retards intervenus pendant l'exercice 13, 13 projets et programmes devraient désormais être présentés au FIP pour approbation et financement durant l'exercice 14.

² Certains projets qui devaient initialement être approuvés pour financement durant l'exercice 13 ont été reportés à l'exercice 14. Malgré ce report, les projets conservent leur « feu vert » étant donné qu'ils ont été présentés au Sous-comité dans les délais prescrits et que leur approbation interviendra durant la période convenue.

Les demandes formulées à ce titre représenteront un total de 248,14 millions de dollars, dont 176,16 millions de dollars de dons, et 71,98 millions de dollars de crédits à taux proche de zéro. Un projet devrait être présenté au FIP pour approbation et financement pendant l'exercice 15. On trouvera à l'annexe 2 un récapitulatif des projets et programmes qui seront soumis au FIP pour approbation et financement au cours de l'exercice 14.